

RAPPORT DU MAIRE 2016



Situation financière de la Municipalité de Yamaska

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité de Yamaska pour l'année 2016. Tel que stipulé par l'article 955 du *Code municipal du Québec*, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructure à venir.

De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et celle de tous les contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je mentionne également les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2015, ont été déposés le 2 mai 2016. En voici les faits saillants :

ANNÉE 2015 (selon les états financiers)

Excédent de l'exercice	687 539 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	41 667 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	347 187 \$
Actifs	15 991 918 \$
Passifs	5 301 480 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La firme comptable FBL S.E.N.C.R.L a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2016, plusieurs projets avaient été identifiés.

Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

Infrastructures municipales

- Rénovation de la station d'aqueduc; (*programme TECQ*)
- Rénovation de la mairie;
- Installation de caméras aux parcs J.-B. Saint-Germain et Léo-Guilbault; (*pacte rural*)
- Acquisition de quais;
- Restauration du Calvaire; (*pacte rural et Conseil du patrimoine religieux du Québec*)
- Réfection de la rampe de mise à l'eau à la Pointe-du-Nord-Est.

Aménagement, urbanisme et développement

- Revitalisation du parc J.-B.-Saint-Germain (*pacte rural*);
- Réalisation de la conformité des installations septiques. (*programme TECQ*)

Aqueduc et égout

- Remplacement de l'automate au poste de pompage principal; (*programme TECQ*)
- Réfection de la vidange de roulotte; (*pacte rural*)
- Restauration des bornes d'incendie.

Voirie

- Remplacement de quatre ponceaux; (*PAARRM*)
- Travaux de revêtement bitumineux de la chaussée.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016

Un suivi rigoureux des revenus et dépenses des activités financières et la réalisation d'activités d'investissement en grande partie subventionnées devraient faire en sorte que la municipalité terminera son année financière avec un surplus aux livres.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

- Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens;
- Continuer les différentes interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état;
- Poursuivre l'amélioration de nos infrastructures municipales avant que leurs dégradations ne deviennent plus sérieuses et coûteuses;

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le conseil municipal continuera à travailler sur les projets déjà débutés soit, l'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école intégrée d'Yamaska, la mise en place de réseaux séparatifs du secteur des rues Salvas et Saint-Michel, la mise aux normes des installations septiques, la stabilisation de la berge du rang de la Pointe-du-Nord-Est, la construction d'un garage municipal et d'un chalet des loisirs. Comme à l'habitude, des travaux de voirie sur divers chemins de la municipalité y seront inscrits.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La rémunération du maire est de 9 617,94 \$ et son allocation de dépenses est de 4 808,98 \$; la rémunération de conseiller est de 3 206,30 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 603,16 \$.

La rémunération versée au maire par la MRC de Pierre-De Saurel est de 5 788,76 \$ plus une allocation de dépenses de 2 894,28 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2015 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre belle municipalité. Finalement, j'invite les citoyens à participer en grand nombre à la séance extraordinaire prévue le 5 décembre 2016 à 19h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2017.

Louis R. Joyal, maire